

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

33 Novembre/Décembre 2020



p.10 / COVID-19

LA VILLE S'ORGANISE POUR FAIRE FACE À LA DEUXIÈME VAGUE

HOMMAGE À SAMUEL PATY

p.4/ ÉRAGNY,
MEURTRIE ET ATTRISTÉE

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

p.6/ LOGEMENTS
MODULAIRES :
LE MAIRE OBTIENT GAIN
DE CAUSE

ILS FONT NOTRE VILLE

p.12 / DÉCOUVREZ
VOS NOUVEAUX
COMMERCES



La solution pour votre habitation

TÉL. : 01 30 37 80 11

contact@habso.fr - www.habso.fr

134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY

Habso Aménagement



Frédéric BAGGIO

- CONSTRUCTION
- MAÇONNERIE
- RAVALEMENT
- COUVERTURE
- CHARPENTE
- COMBLES
- ISOLATION
- FENÊTRES
- PLÂTRERIE
- PEINTURE
- SALLE DE BAINS

Crédit
30%
d'impôt

SUR VOS PROJETS DE RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

CONSTRUCTION
RÉNOVATION IMMOBILIÈRE
SERVICE



DOUCHE PMR

REPRISE DE FAÇADE



EN COURS



APRÈS

EXTENSION



EN COURS



APRÈS



PROFITEZ d'une
ESTIMATION OFFERTE
AU JUSTE PRIX DE VOTRE BIEN !

FAITES CONFIANCE À VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour en savoir plus, appelez :

Habitant depuis 20 ans la commune d'Éragny-sur-Oise, je mettrai à votre service mes connaissances avisées de la ville et de son immobilier.

Qui mieux qu'un Éragnyen peut VENDRE ou TROUVER votre bien ?

Fernando ROCHA
06 34 52 30 67
fernando.rocha@safti.fr



*Club Excellence **
2020

Secteur : Éragny-sur-Oise

Agent commercial immatriculé au RSAC de Pontoise n°520 414 269 agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI, sous la carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la Préfecture de Toulouse

www.safti.fr

Confiez-moi votre projet en toute sérénité

* MEILLEUR VENDEUR SAFTI DU VAL D'OISE

SOMMAIRE

p.4 HOMMAGE À SAMUEL PATY

Éragny, meurtrie et attristée



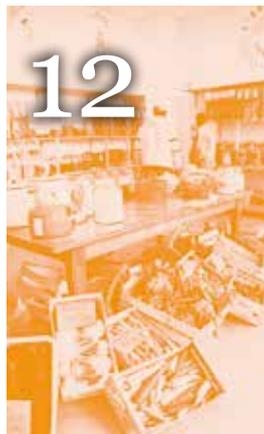
p.6 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Logements modulaires : le maire obtient gain de cause
Ville Amie des Enfants : Nouveau plan d'actions pour les six prochaines années
Nouvelle école et réhabilitation du gymnase : où en sommes-nous ?
À la rescousse d'un acacia fragile
Des signes pour communiquer avec bébé
Les collectes de sang maintenues 11 novembre, une édition particulière
Campagne de sensibilisation à la rougeole
Un mois sans tabac



p.10 COVID-19

La Ville s'organise pour faire face à la deuxième vague

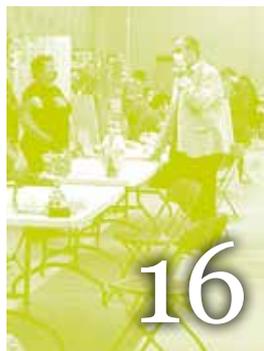


p.12 ILS FONT NOTRE VILLE

Les nouveaux commerces
Une microcrèche dans le parc d'activités des Bellevues
Une offre de services aux petits soins
La SNCF poursuit ses travaux de modernisation
Portrait Lahoucine Hiad

p.16 EN INSTANTANÉS

En route pour l'école
Les associations au rendez-vous
Médailles du travail
Accueil des nouveaux habitants
World Clean Up Day
Remise des dictionnaires
Vente de livres à la bibliothèque



p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes

Chères Éragniennes,
Chers Éragniens,



C'est dans un contexte national sans précédent que je vous écris ces quelques lignes. Une crise sanitaire qui ne cesse de bouleverser nos modes de vie et une crise sécuritaire, d'une extrême violence qui a exposé notre Ville, Éragny-sur-Oise, sur toutes les chaînes de télévision vingt-quatre heures durant, dévoilant cet attentat ignoble dont a été victime Samuel Paty. Vingt-quatre heures, parce qu'ensuite, tous les regards se sont tournés vers le collègue où il enseignait. Et notre Ville fut bien seule à assumer le traumatisme et les blessures psychologiques, à accompagner les habitants d'un quartier, abasourdis par ce drame absolu.

Je veux saluer la mémoire de Samuel Paty qui vivait dans notre ville, pratiquait sa discipline favorite au Tennis Club d'Éragny, dont les collègues ont tous dit de lui qu'il faisait son travail avec rigueur, pédagogie et empathie. J'ai évidemment une pensée émue et régulière pour sa famille, et tout particulièrement pour son fils. Je veux remercier nos forces de l'ordre, mais aussi la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique du Val-d'Oise (CUMP95) totalement mobilisée. Nous aurons l'occasion de rendre hommage à Samuel Paty, notre concitoyen. Car la crise sanitaire nous a aussi amputés de cela.

À l'instar de cette saison qui ne nous épargne pas de la grisaille, c'est une vie en société bien maussade que nous impose le coronavirus. Mais sachez que les services municipaux réfléchissent, partagent avec les communes voisines et recherchent toutes les bonnes initiatives pour rompre avec ce faux rythme, dont il faut bien le reconnaître, ne convient à personne.

Ce contexte sans précédent ne nous empêche pas de poursuivre nos actions. Vous l'avez su, le projet de cent cinquante logements modulaires est abandonné par l'État. Il a fallu s'employer pour convaincre le préfet de région. Une grande victoire loin d'être acquise à la fin de l'été dernier. L'autre bonne nouvelle concerne le projet que je porte depuis plus de deux ans visant à supprimer les carrefours tricolores de la RN184 à Éragny en les recouvrant. J'ai acquis le financement des études préalables par nos partenaires, dont l'État. Il a accepté de participer à hauteur de 50 %, soit cinq cent mille euros.

Sur ces sujets, j'ai toujours cru que nous parviendrions à convaincre. Charles de Gaulle auquel nous rendons hommage ce mois-ci avait dit en son temps : « *La fin de l'espoir est le commencement de la mort.* » Qu'importe le contexte, gardons toujours espoir.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

ÉRAGNY MEURTRIE ET ATTRISTÉE

Le 16 octobre, notre ville était frappée de plein fouet par un acte terroriste au cours duquel Samuel Paty, un Éragnyen, enseignant au collège du Bois-d'Aulne à Conflans, était sauvagement assassiné rue du Buisson Moineau. Retour sur cet évènement qui a plongé notre commune dans un profond traumatisme.



Hommage à Samuel Paty devant l'hôtel de ville

LA VILLE REND HOMMAGE À SON CONCITOYEN

Pour s'associer à l'hommage national qui s'est tenu à la Sorbonne, la Ville a organisé une minute de silence en sa mémoire mercredi 21 octobre à 12 heures devant l'hôtel de ville. De nombreux Éragnyens étaient présents parfois avec leurs enfants pour assister à ce moment de recueillement collectif. Monsieur le maire a rapidement annoncé qu'il rendrait un hommage communal à cet Éragnyen. Il devait se tenir vendredi 30 octobre au Parc des Sports Louis Larue aux côtés des proches de Samuel Paty et en présence du président du Sénat Gérard

Larcher, de la présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse et de la présidente du département du Val-d'Oise Marie-Christine Cavecchi. Hélas, à l'annonce du reconfinement, la Ville a été contrainte d'annuler cette cérémonie.

Le jour de la rentrée, une minute de silence a été observée dans tous les établissements scolaires avec un temps d'échange entre les enseignants et leurs élèves en particulier à l'école du Grillon, l'occasion de rappeler les principes de la liberté d'expression, mais aussi le rôle des enseignants.

REMERCIEMENT AUX FORCES DE L'ORDRE ET AUX SERVICES DE SECOURS

Comme l'a souligné le maire, Thibault Humbert, c'est grâce à la mobilisation et au travail de collaboration menés par les forces de l'ordre que le terroriste a pu être mis hors d'état de nuire. Police nationale, Brigade Anti-Criminalité, démineurs et police municipale, tous ont œuvré pour répondre à l'urgence de la situation. Neutraliser l'individu, gérer la mise en place du périmètre de sécurité, orienter les habitants du quartier, maintenir l'ordre et éviter tout débordement, ont été leurs missions.

La Ville a également pu compter sur l'intervention des agents du service d'astreinte et des services de secours (pompiers et protection civile). Une équipe de psychologues a rapidement mis en place la cellule d'urgence pour accueillir les premières personnes ayant besoin d'un accompagnement.



Hommage à Samuel Paty devant l'hôtel de ville



Thibault Humbert en présence du préfet du Val-d'Oise Amaury de Saint-Quentin

LA VILLE DÉPLOIE SON DISPOSITIF DE CRISE

À peine quelques heures après l'attentat, la Ville mettait en place un dispositif d'accueil pour les habitants ne pouvant rejoindre leur domicile, l'intervention des forces de l'ordre ayant conduit à la fermeture du quartier. Une cellule d'urgence médico-psychologique du Val-d'Oise (CUMP 95) s'est installée à l'école du Grillon pour accompagner les forces de l'ordre ayant arrêté le terroriste et les premiers témoins sous le choc. Le samedi matin, la cellule poursuivait son action à la Maison des Associa-

tions pour toutes les personnes ayant besoin d'un soutien, d'une écoute ou d'un accompagnement. La permanence a été prolongée jusqu'au mercredi 21 octobre et un numéro de téléphone a été ouvert. Le centre d'aide aux victimes (CIDFF) est également venu en renfort en proposant une permanence sur le long terme en matière d'accompagnement psychologique, mais aussi juridique à la Maison des Services au Public (MSP). (voir encadré)

UNE PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE MAINTENUE À LA MSP

Une psychologue du CIDFF exerce une permanence hebdomadaire les vendredis après-midi à la Maison des Services au Public. Elle peut recevoir les personnes en rendez-vous et apporte son écoute et son soutien aux Éragniens.

i Pour prendre rendez-vous contacter le 01 34 33 50 40.

PORTRAIT DE CET ÉRAGNIEN ENGAGÉ

Samuel Paty était un professeur d'histoire géographie et d'enseignement moral et civique né en 1973 à Moulins (Auvergne-Rhône-Alpes). Après des études à l'université Lumière Lyon II puis à l'IUFM de Lyon, il obtient le CAPES d'histoire-géographie en 1997 et part enseigner en région parisienne. Il était en poste depuis quelques années au collège du Bois-d'Aulne, de Conflans-Sainte-Honorine. Il vivait à Éragny, dans le quartier du Grillon. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume le 21 octobre 2020, lors de l'hommage national qui lui est rendu à la Sorbonne. Samuel Paty était passionné d'histoire, de géographie, de livres et avait le goût de la liberté et de la pédagogie.

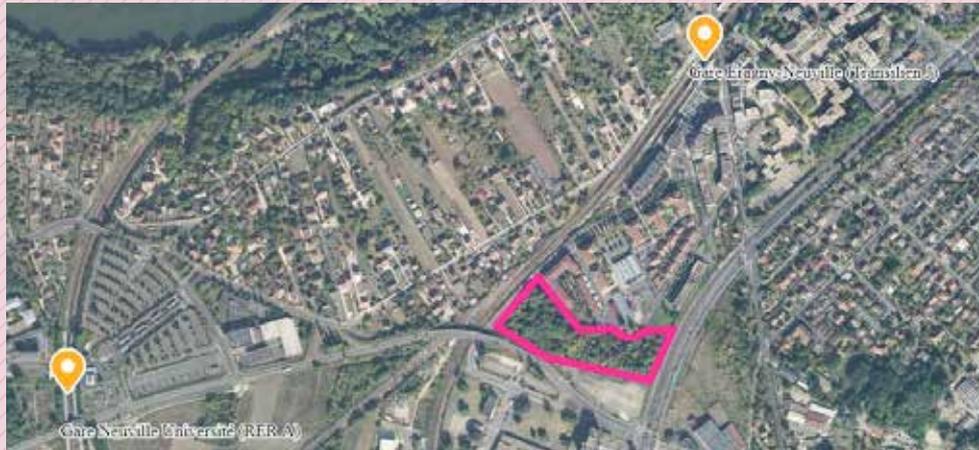
Éragny a reçu des registres du souvenir de la part des maires de Pontoise (Stéphanie Von Euw), l'Isle-Adam (Sébastien Poniatowski) et des habitants de la ville d'Alleverd (Isère). Ils seront remis à la famille de Samuel Paty.

© Ville de Conflans-Sainte-Honorine



LOGEMENTS MODULAIRES : LE MAIRE OBTIENT GAIN DE CAUSE

En septembre dernier, Thibault Humbert apprenait le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) initié par l'État, pour la réalisation de cent-cinquante logements sociaux ou de structures d'hébergement pour majeurs isolés en construction modulaire à Éragny. Ce projet, lancé sans aucune concertation avec la Ville, a vite suscité de nombreuses réactions de la part de la municipalité, des élus et des habitants confondus. Le maire a rapidement fait connaître son opposition, en organisant une conférence de presse et en adressant un courrier à la préfecture de région afin d'obtenir un entretien.



Le 6 novembre, Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France s'est entretenu avec le maire. Il a tout d'abord exposé ses regrets sur la forme et son opposition sur le fond. Le préfet a annoncé que les arguments avancés par le maire étaient largement recevables. Il a salué le travail et les efforts de la ville d'Éragny en matière d'accompagnement social et a confirmé l'abandon définitif de ce projet pour Éragny.

PLUSIEURS PROJETS ENVISAGÉS SUR LA ZONE

Le terrain situé aux abords de la nationale N184, entre le Théâtre de l'Usine et les bureaux de l'entreprise Saint-Gobain, a fait l'objet d'une opération d'aménagement programmée (OAP) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme en 2018 pour accueillir des commerces et des bureaux :

- le déménagement d'une pharmacie en drive et l'installation d'une nouvelle maison de santé sont en cours d'étude;
 - une réflexion a été entamée sur le déplacement des bureaux du centre technique municipal sur ce terrain.
- Enfin le réaménagement de la RN 184, validé sur le principe, nécessite une emprise supplémentaire sur ledit terrain.

- Saint-Gobain prévoit d'installer son siège européen à proximité immédiate de la zone;

PAROLES D'ÉLU



« Nous avons travaillé plus de deux ans avec les Éragniens et les associations afin d'aboutir à un plan local d'urbanisme qui nous permette de concrétiser nos projets. Dès que j'en ai eu connaissance, je me suis fermement opposé à l'installation de ces logements modulaires. Je n'ai rien cédé. »

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE POUR ALERTE L'OPINION PUBLIQUE ET MOBILISER LES ÉLUS



Mardi 22 septembre, le maire organisait une conférence de presse à l'Espace des Calandres afin de faire connaître son indignation face au manque de concertation sur ce pro-

jet. Jacqueline Eustache-Brinio et Sébastien Meurant, tous deux sénateurs du Val-d'Oise avaient répondu présent à l'appel du maire.

© Frank Petiton



VILLE AMIE DES ENFANTS

NOUVEAU PLAN D' ACTIONS POUR LES SIX PROCHAINES ANNÉES

Valable pour la durée d'un mandat municipal, la charte Ville Amie des Enfants doit être à nouveau défendue par la Ville auprès de l'Unicef. Avec un plan d'actions ambitieux, Éragny espère bien reconduire son titre.

Élus et services ont rendez-vous le 15 décembre prochain pour présenter au jury de l'Unicef France la stratégie qui se déploiera sur la Ville jusqu'en 2026. En suivant les recommandations de l'Unicef, la Ville a défini ses priorités avec des actions concrètes comme la mise en place d'un plan local de lutte contre la violence qui passera

par la formation des professionnels et des acteurs de l'Éducation travaillant pour la commune. Autre orientation : la volonté de sensibiliser largement les enfants et leurs parents à la nutrition, d'initier à une alimentation équilibrée et à un mode de vie sain. La promotion de la solidarité entre enfants et la gestion de la relation parents/ados font également partie des engagements pris par Éragny pour les six années à venir.



COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE, UNE ÉDITION PARTICULIÈRE

En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de la Covid-19, la Ville a été contrainte d'adapter le format de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre.

Organisé chaque année en étroite collaboration avec l'association des Anciens Combattants et des Victimes de Guerres, le Réveil d'Éragny et les Jeunes Sapeurs-pompiers, cet événement important permet de célébrer une date majeure de notre Histoire. La Ville y associe habituellement les

enfants des écoles et les membres élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Si cette année le défilé a été annulé, la commune n'a pas renoncé à son devoir de mémoire. Le maire s'est rendu au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe au nom de tous les Éragniens. De plus, un document informatif rappelant le contexte historique du 11 novembre contenant également une planche de stickers a été distribué à tous les élèves des classes élémentaires.

MOBILISATION

LES COLLECTES DE SANG MAINTENUES

Prenez une heure pour sauver trois vies!

La crise sanitaire désorganise fortement les collectes de sang dans l'Hexagone. Les réserves de sang n'ont pas été aussi faibles depuis dix ans. Il est nécessaire d'accroître le niveau de stock afin de continuer à répondre aux besoins de tous les patients. L'EFS se mobilise pour sensibiliser la population à aller donner son sang. Les collectes de sang en partenariat avec la Ville sont maintenues grâce aux mesures sanitaires mises en place pour permettre aux donateurs de réaliser leur don sans risque. Il est demandé aux candidats de prendre rendez-vous avant de se déplacer via la plateforme en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Grâce à ce site Internet, chaque donneur peut connaître les collectes qui se déroulent près de chez lui. Pour rappel chaque jour, en France, dix mille dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients.

i Plus d'informations sur dondesang.efs.sante.fr

PAROLES

D'ÉLU

« En ces temps troublés, le devoir de mémoire est indispensable. Il permet de rappeler à chacun ce qu'est la France à travers son histoire, ses épreuves et ses victoires. Dans ce contexte, nous avons souhaité remettre pour la première fois à chaque Éragnien de l'élémentaire un dépliant informatif. »



Joëlle Martinez,
Adjointe au maire chargée des Personnes handicapées, des Seniors, des Anciens combattants, de la Petite enfance et de l'Intergénérationnel



INNOVANT

DES SIGNES POUR COMMUNIQUER AVEC BÉBÉ

Depuis environ deux ans, le personnel de la mini-crèche s'initie à la langue des signes pour faciliter les échanges avec les petits accueillis dans la structure.

Ce projet innovant a été possible après la formation des treize agents de la mini-crèche et avec l'implication des parents. Pour permettre à l'enfant d'assimiler le signe, il faut qu'il puisse le voir fréquemment et par l'ensemble des adultes qui l'entourent. Il s'agit plus de mettre en place une communication gestuelle que d'apprendre la

langue des signes (langue très complexe qui nécessite plusieurs années d'expérience et de pratique). Les professionnels ont sélectionné une dizaine de mots clés : maman, papa, manger, dormir... qu'ils « signent » en parlant à l'enfant. Ce dernier, après plusieurs essais, est capable de signer lui-même pour exprimer ce qu'il souhaite dire. Aujourd'hui, une vingtaine d'enfants âgés de quatre mois à trois ans utilisent cette méthode de communication par le geste pour échanger avec leurs parents ou avec les adultes qu'ils côtoient.

TRAVAUX

NOUVELLE ÉCOLE ET RÉHABILITATION DU GYMNASSE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Ces deux opérations d'envergure représentent de vrais enjeux pour la Ville. Le complexe de la Cavée sera entièrement réhabilité d'ici la fin 2021 en un équipement sportif moderne. Il disposera également d'une salle polyvalente mise à disposition des habitants pour leurs événements familiaux. La nouvelle école, située dans le quartier Bas Noyer, est attendue pour 2022.

En chantier depuis l'été 2019, le site de la Cavée connaît une véritable transformation. La construction de l'extension est en cours de finalisation. Elle abrite une toute nouvelle salle dédiée à la pratique des sports collectifs qui pourrait accueillir dès le début d'année

prochaine ses premiers usagers. La réhabilitation de l'actuelle salle omnisport en salle de gymnastique pourra alors débuter. Côté école du Bas Noyer, le chantier a démarré avec la livraison des engins de chantier et la préparation du terrain. Quarante-vingt-huit pieux ont



ainsi été coulés pour consolider le sol sur lequel sera édifié le bâtiment. Pendant la durée des travaux, la circulation sera modifiée et le stationnement sera limité afin de garantir un cheminement piéton sur un côté de la chaussée.

📌 [Plus d'informations sur eragny.fr](#)

ENVIRONNEMENT

À LA RESCOUSSE D'UN ACACIA FRAGILE

Situé rue de la Marne, l'un des plus beaux acacias de la ville a développé une cavité, fragilisant son tronc et le rendant dangereux pour les passants et les voitures qui circulent à proximité. Le service des espaces verts est intervenu pour tenter de le sauver.

Éragny attache une grande importance à la préservation de ses espaces verts. La Ville en possède soixante-dix hectares avec les zones naturelles, ce qui correspond à envi-

ron 15 % de sa superficie. Afin de préserver son patrimoine paysager sur le long terme, de nombreux moyens sont mis en place, comme cette opération de sauvetage réalisée par une entreprise spécialisée dans le courant du mois de septembre. L'objectif : fixer des haubans afin de sécuriser l'arbre sans le traumatiser. Grâce à ces câbles, le risque de chute est limité permettant à l'arbre de poursuivre sa vie.

📺 [Vidéo sur eragny.fr](#)



SANTÉ

UN MOIS SANS TABAC

La campagne nationale du **Moi(s) sans tabac** a pour but d'accompagner et soutenir les personnes qui souhaiteraient arrêter de fumer.

Opération nationale lancée par le ministère des Solidarités et de la Santé qui encourage l'arrêt du tabac collectif durant le mois de novembre, les participants peuvent bénéficier d'un dispositif gratuit comprenant un kit arrêt du tabac, une application e-coaching, des tabacologues experts à l'écoute au 3989 et des informations et du soutien sur les réseaux sociaux. Le *Moi(s) sans tabac* est une occasion non négligeable puisqu'après un mois d'abstinence, le fumeur a cinq fois plus de chances d'arrêter définitivement. Considérant que 32 % des fumeurs réguliers ont entre 15 et 19 ans, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-d'Oise a la volonté d'intervenir dans les lycées du département, afin de sensibiliser les élèves aux risques liés à la consommation de tabac et inciter les fumeurs à arrêter, notamment grâce à un accompagnement privilégié avec le référent médical scolaire.



PRÉVENTION

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA ROUGEOLE

Alors que nous rentrons dans la période hivernale, il convient de rappeler que la rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse.

Une personne infectée peut en contaminer entre quinze et vingt autres par voie orale tandis que les premiers symptômes apparaissent après dix jours. Le seul moyen de lutter contre cette maladie, et même de la faire disparaître, est de réussir à atteindre le taux de vaccination de

95 % de la population. Cette maladie ayant de graves conséquences, pouvant être d'ordre neurologique, voire causer la mort, il est fortement conseillé de se faire vacciner. Ce vaccin est remboursé à 100 % par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour tous les enfants d'un à dix-sept ans inclus (et au minimum à 65 % à partir de dix-huit ans). Les symptômes de la rougeole sont une conjonctivite importante, une forte fièvre durant plusieurs jours, une toux et une rhinopharyngite.

INFOS PRATIQUES

Les démarches d'urbanisme

Le service de l'urbanisme a mis à disposition des documents pour vous aider à la réalisation de vos dossiers de déclaration préalable et faciliter ainsi vos démarches: la création d'une véranda, l'extension par la construction d'un garage, la clôture avec la pose d'un portail et d'un portillon et enfin l'ouverture ou la modification d'une porte-fenêtre. Ces dossiers sont disponibles sur eragny.fr

Le Programme de Réussite Éducative

Le PRE peut être sollicité lorsqu'une inquiétude est évoquée par un parent, un proche ou un professionnel au sujet du parcours éducatif d'un enfant. Les agents du PRE interviennent dans tous les domaines (scolaire, social, santé, culturel) concernant la réussite de l'enfant. Contactez-les à la Maison de la Halle ou par mail à reussite.educative@eragny.fr

Changement d'adresse de la CAF

Le siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise a déménagé au 13 boulevard de l'Oise à Cergy. Ce nouveau site, mieux équipé et adapté aux besoins des usagers, permettra d'apporter une réponse de qualité aux demandes des allocataires et de prendre en compte leur niveau d'autonomie numérique. Ce déménagement a pour conséquence le changement d'adresse postale :

CAF du Val d'Oise
TSA 56921
95018 CERGY-PONTOISE CEDEX

Ils se sont dit « Oui »

Le 20 juin 2020

Wilfrid Joseph et Lynda Saint Val

Le 4 juillet 2020

Brice Barois et Ana Cecilia Obando Montano
Eric Vincent et Séverine Nuges

Le 1^{er} août 2020

Thibault Sarazin et Aurore Jacquet

Le 5 septembre 2020

Benjamin Delacourt et Florine Vastel

Le 12 septembre 2020

Sylvie Moreau et Laurent Poitevin

Le 26 septembre 2020

Orath Abiola et Jean-Baptiste Viboud

Le 30 septembre 2020

Andrianiaina Randriamananjara
et Maeva Ramarijaona

LA VILLE S'ORGANISE POUR FAIRE FACE À LA DEUXIÈME VAGUE

Depuis jeudi 29 octobre dernier, le pays est entré dans une nouvelle phase de confinement afin de lutter contre la propagation de la Covid-19. Au moment où nous rédigeons ce magazine, les règles de ce confinement ont été allégées comparées à celui vécu au printemps : les crèches, les écoles, les collèges et les lycées

restent ouverts ainsi que l'accueil périscolaire et la restauration scolaire. Le secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi que les usines et les exploitations agricoles peuvent poursuivre leur activité. La continuité du service public doit être assurée par les bureaux de poste et les guichets des administrations. Les visites

en Ehpad et en maison de retraite sont autorisées dans le respect des mesures barrières. Les commerces et établissements recevant du public (ERP) non essentiels ont fermé. Les événements culturels et les grands rassemblements sont annulés. Le télétravail est fortement encouragé.



CONFINEMENT : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

De manière générale, les déplacements sont interdits sauf dans les cas prévus par l'attestation de déplacement dérogatoire qui doit être dûment complétée à chaque sortie. Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs, les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement. Ces documents sont téléchargeables sur le site media.interieur.gouv.fr ou via l'application *Tousanticovid*.

Une amende forfaitaire de 135 € est appliquée en cas de non-respect du confinement. Le port du masque reste obligatoire à chaque sortie, à partir de six ans. Les mesures barrières sont plus que jamais à respecter : lavage régulier des mains, distanciation sociale, aération des espaces clos... Les sorties pour faire du sport ou prendre l'air sont autorisées dans la limite d'une heure par jour et dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile.

PORT DU MASQUE À PARTIR DU CP : LA VILLE SE MOBILISE

S'il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants, la Ville a souhaité accompagner la mise en place de cette nouvelle mesure. Consciente que cette obligation a des répercussions sur le quotidien des familles, la municipalité a décidé de doter chaque élève de classe élémentaire

de deux masques lavables en tissus, soit environ trois mille masques distribués avec l'aide des directeurs d'écoles et des enseignants durant la semaine de la rentrée après les vacances de la Toussaint.





BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE : LE PRÊT POSSIBLE EN DRIVE

Fermées au public pour la consultation de documents ou le jeu sur place, les deux structures se sont organisées pour proposer à leurs usagers un système de retrait en drive.

Pour la bibliothèque :

☎ 01 30 37 26 21

✉ bibliotheque@eragny.fr

Munissez-vous de votre carte lecteur et donnez votre liste. Vous pouvez ensuite venir retirer ou restituer vos documents : les mercredis, vendredis et samedis de 14 heures à 18 heures.

Pour la ludothèque :

☎ 01 34 40 59 22

✉ ludoacc@eragny.fr

Donnez votre liste. Vous pouvez ensuite venir retirer ou restituer vos jeux en sonnant à l'interphone : les mercredis de 14 heures à 16 h 30, les vendredis de 9 heures à 11 h 30 et les samedis de 14 heures à 16 h 30.

ÉVÈNEMENTS ANNULÉS : LA VILLE SE RÉINVENTE

La règle est stricte en la matière, les rassemblements de plus de six personnes sur la voie publique sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Cette restriction conduit la Ville à revoir sa programmation de fin d'année, pourtant chargée en manifestations festives à cette période.

En effet, plusieurs rendez-vous ne pourront malheureusement pas se tenir dans les conditions habituelles. Il s'agit du Téléthon pour lequel un repas dansant devait être organisé au gymnase de la Butte et des événements liés aux fêtes de fin d'année : le banquet des séniors et le marché de Noël. Mais pour la Ville, pas question de se contenter d'annuler ces temps forts sans présenter des solutions de substitution qui permettront de conserver

un lien de proximité avec les habitants. Pour le Téléthon, une course connectée s'étendant sur une grande partie du mois de décembre sera proposée : en courant, en marchant ou à vélo, à vous de relever l'un des défis détaillés sur le site eragny.fr.

Par ailleurs, si la magie ne pourra malheureusement pas opérer lors du traditionnel marché de Noël, les services se mobilisent pour porter une attention particulière à la décoration de la Ville et proposeront une programmation spécifique à l'approche des fêtes. De plus, pour pallier la suppression du banquet des séniors, les élus distribueront des colis gourmands à tous ceux qui avaient néanmoins renvoyé leur bulletin d'inscription.

📍 [Plus d'infos sur eragny.fr](#)

FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT CETTE PÉRIODE

À Éragny, les services municipaux restent ouverts avec des aménagements :

État civil : Fonctionnement normal du service. L'instruction des dossiers de passeports n'est pas prioritaire. Les mariages restent autorisés avec une jauge fixée à 6 personnes.

☎ 01 34 48 35 00

Police municipale : Fonctionnement normal du poste de police municipale et des patrouilles.

☎ 01 30 37 51 08

Maison de l'Innovation de l'Emploi et du multimédia (Miem) : Ouverte avec accueil sur rendez-vous des demandeurs d'emploi en individuel, maintien des permanences d'écrivain numérique.

☎ 01 39 09 06 06

Maison de la Challe et Maison des Dix Arpents : Ouvertes aux horaires habituels pour l'accueil téléphonique et physique. Maintien de l'accompagnement à la scolarité, du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), du Programme de Réussite Éducative (PRE) et de la permanence d'écrivain public numérique.

☎ Maison de la Challe 01 34 48 51 89

☎ Maison des Dix Arpents 01 30 37 32 96

Maison des Services au Public (MSP) : Accueil en entretien sur rendez-vous uniquement au 01 34 33 50 40

Urbanisme : Fonctionnement normal du service. Démarches sur rendez-vous uniquement (excepté pour la consultation de permis dans le cadre d'un recours). Contactez le 01 34 48 35 30 pour vos prises de rendez-vous.

Parcs et jardins : Ils restent ouverts, mais sont soumis aux attestations de déplacement et aux règles à respecter dans l'espace public.

Les cimetières restent ouverts aux horaires habituels de 8 heures à 17 heures.

Gymnases : Fermés au public pour la pratique des activités extrascolaires et associatives.

Maison des Associations : Fermée au public, retrait du courrier associatif possible.

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX COMMERCES

UN BOUCHER TRAITEUR À VOTRE ÉCOUTE

Filet de bœuf, entrecôtes, abats d'agneau, bavette ou échine de porc... ne sont qu'un aperçu du large choix de viandes proposées à la **Boucherie de la Gare**. Avec plus de dix années d'expérience dans le secteur de la boucherie et du service traiteur, le boucher sélectionne auprès de fournisseurs privilégiés des pièces de viande de qualité. Artisan de proximité, votre boucher peut également commander à la demande et vous livrer à domicile à partir de 40 € de commande. La **Boucherie de la Gare** propose un service traiteur pour vos événements (mariage, anniversaire, fête, soirée d'entreprise...). Leur spécialité : les plats orientaux... faits maison bien sûr.

i *Ouverture du lundi au dimanche de 8 h 30 à 20 heures. Fermée le mercredi*

UNE ÉPICERIE LOCALE ET ÉTHIQUE

Ouverte sur la place du 8 mai 1945 depuis la rentrée, la nouvelle enseigne **L'Épicerie des Julie** fait déjà un carton. Elle est basée sur un concept novateur et éthique : proposer un large choix de produits de qualité, issus de productions locales et garantir de réduire les déchets grâce à de l'alimentaire en vrac. Farines, pâtes, riz, sucres, thés, cafés ou fruits secs sont mis à disposition dans des silos. Vous n'avez plus qu'à venir avec vos propres contenants tels que des bocaux, des bouteilles ou des sacs en papier... et vous n'achetez et ne payez que la quantité dont vous avez besoin. Fini le gaspillage et les surplus de déchets ! Avec ce projet, les deux créatrices, Julie Vantours et Julie Poinignon, ont toutefois souhaité rester proches des besoins de leur clientèle : proposer de quoi faire ses courses du quotidien (fruits, légumes, pain bio, vin, œuf ou produits d'entretien) tout en consommant avec philosophie des



produits locaux, bios ou artisanaux. Ces deux passionnées, qui ont plaqué leurs anciennes vies professionnelles pour se lancer dans l'aventure, vous attendent avec leur sourire et leur dynamisme du mardi au samedi de 9 heures à 19 heures et le dimanche de 9 heures à 13 heures. Dans le cadre du renforcement des mesures sanitaires, l'épicerie propose dès 8 heures un créneau spécifique pour les personnes à risques.



AU RENDEZ-VOUS DES GOURMANDS

Pain, pâtisseries, chocolats ou sandwiches, vous aurez de quoi saliver de plaisir devant la vitrine de la nouvelle boulangerie la **Maison Vauvillier** située au 218 rue de l'Ambassadeur. Reprise l'été dernier par le nouveau gérant, la boutique offre une large gamme de produits faits maison qu'ils soient sucrés ou salés. Des pains spéciaux au levain de sarrasin, à la châtaigne

ou aux figues sont réalisés sur place dans l'atelier qui jouxte la boutique. Des spécialités sucrées comme le Paris-Éragny ou leur gamme d'entremets aux fruits sont également proposées.

i *Ouverture du mardi au samedi de 6 h 30 à 20 heures et le dimanche de 7 heures à 13 h 30.*

UNE ENVIE DE PIZZA

Installé depuis peu sur la ville, Le 257 vous propose un large choix de pizzas et vous livre gratuitement à domicile.

Ouvert tous les jours, l'enseigne vous garantit une pâte fraîche, pétrie quotidiennement. Base tomate ou crème fraîche, format sénior ou familiale, vous pouvez déguster vos pizzas sur place (lorsque la situation sanitaire le permettra), commander ou vous faire livrer en contactant le 01 34 21 93 60. Des formules paninis ou panizzas sont également proposées avec une boisson. À noter, le restaurant entretient un partenariat avec une fromagerie locale située à Conflans-Sainte-Honorine pour s'approvisionner en fromage.

📍 257 avenue Roger Guichard

PLACE DE LA CHALLE

Ces derniers mois, deux nouveaux commerces ont ouvert leurs portes place de la Challe, venant compléter l'offre existante.

Vous pourrez ainsi y trouver l'enseigne **Chicken Maestro** qui propose depuis le mois de juillet une offre de restauration rapide autour du poulet : wings, tenders, tacos ou burgers accompagnés de frites, à consommer sur place (lorsque la situation sanitaire le permettra), ou à emporter.

i Ouvert tous les jours de 11 h 30 à 22 h 30, sauf le vendredi de 18 heures à 22 h 30

📍 6 rue du commerce

En face, c'est l'enseigne **La Challe Multiservice** qui est venue remplacer l'ancienne librairie. Cette dernière commercialise des téléphones neufs ou d'occasions, chargeurs, écouteurs

et autres accessoires et réalise la réparation des téléphones et tablettes. Vous pouvez aussi y effectuer des photocopies ou impressions ainsi que des transferts d'argent. Des postes informatiques sont accessibles pour se connecter à Internet et effectuer ses démarches en ligne. La boutique est également affiliée au réseau Mondial Relay et DPD Pickup pour la livraison des colis.

i Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 20 heures sauf le dimanche

📍 19 rue du commerce

Et **sur le marché**, une nouvelle fleuriste, habitante d'Éragny et exerçant depuis de nombreuses années occupe depuis octobre un stand sur le marché hebdomadaire de la Challe le jeudi. Vous pourrez également y retrouver un nouveau primeur proposant un large choix de fruits et légumes.



Nouvelle fleuriste éragnyenne du marché

AU CENTRE COMMERCIAL ART DE VIVRE



Pivoine et Caudalie

Au centre de la petite allée au rez-de-chaussée du centre commercial, la boutique d'Estelle Meunier nous ouvre ses portes. Plongée dans une oasis de fleur où l'art de vivre et d'offrir sont de mise. Installée depuis bientôt un an, **Pivoine et Caudalie** vend des fleurs coupées, des plantes vertes et fleuries, des fleurs pour les

cérémonies, mais aussi du terreau et des poteries. La boutique présente également un espace cadeau avec des bougies par exemple et un espace cave à vin. Du fait du confinement, la boutique est fermée au public, en revanche les commandes et livraisons sont maintenues.

i Informations au 06 84 98 34 21



Le Comptoir de Mathilde

Plongez dans un univers unique chargé de saveurs qui rappellent les souvenirs d'enfance ou qui invitent à des découvertes gustatives. **Le Comptoir de Mathilde** est la caverne à trésor des gourmands. Pour tous les jours, pour un événement particulier ou pour une idée cadeau, les produits présentés dans la boutique sont un hommage à la gastronomie. De leurs célèbres pâtes à tartiner sans OGM et sans huile de palme, à leur sélection de chocolat en tablettes ou à casser, en passant par leurs moutardes originales (à l'huile d'olive, au poivre blanc et à la truffe ou à l'huile d'olive, curry et noix de coco) ou leurs Mathildettes (ces dips dédiés à l'apéro), le plus dur sera de choisir ce que l'on veut acheter! La boutique reste ouverte pendant le confinement du lundi au dimanche de 10 heures à 20 heures.

i Commandes en retrait ou en livraison possibles au 06 89 49 52 96



PETITE ENFANCE

**UNE MICROCRÈCHE
DANS LE PARC D'ACTIVITÉS
DES BELLEVUES**

La Cabane des P'tits Pandas est un réseau de microcrèches privées situées dans le Val-d'Oise. La structure s'est implantée à Éragny en septembre et propose dix berceaux, dont la moitié réservée à des familles éragniennes.

Les enfants de trois mois à quatre ans y sont accueillis chaque jour avec un suivi individualisé. Encadrés par quatre

professionnelles de la petite enfance, ils participent à des activités collectives d'éveil adaptées à chaque âge. Les enfants développent ainsi leur sens et leur capacité à communiquer avec le monde qui les entoure. Un espace extérieur est actuellement en cours d'aménagement et pourra être mis à profit pour l'organisation d'ateliers ludiques au retour des beaux jours. Les composants des repas ser-

vis sont majoritairement bio et un projet de potager est à l'étude afin d'initier les enfants au jardinage et à la nutrition. Les préinscriptions doivent être réalisées en ligne sur le site lacabanesptitspandas.fr. Après étude des dossiers, l'équipe de la microcrèche s'engage à rappeler systématiquement les familles pour les tenir informées des places disponibles.

i Du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures. Fermetures annuelles durant les vacances scolaires de Noël, du printemps et de l'été.



TRAVAUX

LA SNCF POURSUIT SES TRAVAUX DE MODERNISATION

Entamés en octobre dernier, les travaux de modernisation du réseau SNCF se poursuivront jusqu'en décembre. Ils concernent la protection acoustique avec la pose d'un mur antibruit et la modernisation du passage à niveau.

La SNCF a entamé des travaux de protection acoustique avec, entre autres, la pose d'un mur antibruit sur une longueur de quatre cents mètres aux abords de la gare d'Éragny-Neuville. Certains travaux sur le domaine de la SNCF ont déjà débuté et doivent se poursuivre dans les prochaines semaines avec une incidence sur la circulation (fermeture de voie, déplacement de l'arrêt de bus situé rue Alexandre Prachay, déviations...). Des fermetures de voie de circulation sont



à prévoir et certaines phases de travaux sont planifiées de nuit (avec un risque de nuisances sonores pour les riverains).



SANTÉ

UNE OFFRE DE SERVICES AUX PETITS SOINS

Ouvert depuis de nombreuses années dans le quartier de la Butte, le cabinet paramédical La Butte Olive accueille depuis peu de nouveaux praticiens.

Aurélie Hernandez, masseur kinésithérapeute

Kinésithérapie, rééducation fonctionnelle ou rééducation en piscine.

☎ *Rendez-vous au 06 87 83 68 36*

Mélanie Rodrigues, ostéopathe

Ostéopathie douce et tissulaire, spécialité en périnatalité (femmes enceintes, jeunes mamans et nouveau-nés).

☎ *Rendez-vous au 06 08 23 32 02*

Régine Peres, masseur kinésithérapeute.

Rééducation pédiatrique, urogynécologique, rhumatologique, orthopédique, respiratoire, drainage lymphatique.

☎ *Rendez-vous au 07 83 04 47 70*

Philippe Cabanes, psychologue

Traitement de l'anxiété, dépression, phobies, obsessions, deuils, séparation, harcèlement ou burn-out.

☎ *Rendez-vous au 06 87 74 29 17*

Virginie Cloud, psychologue pour enfants

Spécialiste de l'enfance et de la parentalité, prévention des troubles envahissants du développement de type autistique et troubles des apprentissages.

☎ *Rendez-vous au 06 84 36 22 73*

Soins infirmiers à domicile - Pansements simples ou spécifiques, injections, ablation de points de suture, surveillance médicamenteuse, aide à la toilette, prises de sang.

☎ *Alexandre Blineau 06 84 66 83 59*

Nicolas de Brito 07 55 43 91 77

Amandine Da Veiga Gomes 07 55 43 91 77

Ouvert il y a quelques semaines, le nouveau cabinet dentaire est situé au 1 allée Rosa Luxemburg.

Les docteurs Chiche et Cukier ainsi que leurs collaborateurs réalisent l'ensemble des soins dentaires ainsi que la parodontologie, l'implantologie et l'esthétique avec la pose de facettes.

📍 *Rendez-vous du lundi au vendredi en continu de 9 heures à 19 heures sur doctolib.fr ou au 01 34 46 84 15*



PORTRAIT

LAHOUCINE HIAD 18 ANS ET DÉJÀ CHAMPION

Encore une nouvelle victoire pour ce jeune sportif qui en octobre dernier, remporte à Melun la coupe de France Full contact dans la catégo-

rie senior. L'occasion de revenir sur le parcours sans faute de ce jeune Éragnyen passionné.

Sa rencontre avec le Kick-boxing, Lahoucine l'a faite à l'âge de six ans et demi. Dès lors, il enchaîne les victoires et excelle dans les différentes disciplines telles que le Full contact, le Kick-boxing ou le K One. À dix-huit ans il a déjà un palmarès bien rempli pour sa catégorie : champion junior en K One (Haut de France 2020), champion de France, vainqueur de la coupe de Noël organisée par la Fédération Française de Kick-boxing, Muaythai et disciplines associées...

En septembre dernier, Lahoucine participe au stage de détection

pour intégrer l'équipe de France de Kick-boxing qui se déroulait à Eaubonne. Il sera d'ailleurs retenu parmi les très nombreux participants pour une prochaine étape de détection.

À son actif, il compte cent quarante-six victoires, quatre-vingt-dix K.O pour cent cinquante-sept combats. Sa passion pour ce sport, Lahoucine la partage avec son père, mais aussi avec son entraîneur de toujours, Alain Baron. Une figure incontournable du Kick-boxing qui à quarante et un ans est le fondateur et président du club Full contact d'Éragny.

Un sport qui selon ses mots lui a permis de sortir de la galère.



MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

En route pour l'école

Malgré des conditions un peu particulières, les deux mille cinq cents petits Éragniens scolarisés en classe de maternelle et élémentaire ont pu reprendre le chemin de l'école pour cette première journée. Tout avait été mis en œuvre pour que les enfants, leurs parents et les enseignants puissent profiter de cette nouvelle rentrée.



VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Médailles du travail

Attaché à valoriser l'engagement professionnel des Éragniens, le maire invitait les récipiendaires des médailles d'honneur du travail pour l'année 2020 à une cérémonie qui leur était dédiée.



LUNDI 7 SEPTEMBRE

Les associations au rendez-vous

Port du masque, distanciation sociale, circulation facilitée... l'organisation de cette nouvelle édition du traditionnel Forum des Associations a été entièrement repensée pour permettre d'accueillir les associations et les Éragniens dans des conditions sanitaires optimales. Pour éviter les attroupements, certaines associations avaient proposé des soirées d'inscription durant la semaine qui a précédé le Forum. Un dispositif qui a permis aux associations de faire le plein d'adhérents et aux Éragniens de découvrir la richesse de notre tissu associatif.



SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Accueil des nouveaux habitants

L'équipe municipale conduite par Thibault Humbert était présente pour accueillir les nouveaux Éragniens installés depuis peu sur la commune. Cette rencontre était l'occasion de découvrir la ville, ses spécificités et ses grands projets.



SAMEDI 3 OCTOBRE

Vente de livres à la bibliothèque

Franc succès pour la vente de livres organisée par la bibliothèque Albert Camus. Un large choix d'ouvrages était proposé au prix d'un euro : livres d'art, pratiques (santé et bien-être, cuisine, travaux manuels) ou livres sur le voyage, de quoi remplir sa bibliothèque personnelle !



SAMEDI 19 SEPTEMBRE

World Clean Up Day

Plus de 60 kg de déchets ont été ramassés lors de cette opération de nettoyage menée par des Éragniens bénévoles autour du quartier de la Challe. Le groupe composé d'une quinzaine de personnes motivées a sillonné les rues durant toute la matinée pour les débarrasser des bouteilles en verre, canettes, mégots et autres débris abandonnés sur la chaussée.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Remise des dictionnaires

Les élèves de CM2 de l'année 2019/2020 avaient rendez-vous à la salle des Calandres pour se voir remettre leur dictionnaire, habituellement distribué en fin d'année scolaire. Ceux qui n'ont pas pu se déplacer avaient la possibilité de le retirer auprès du service scolaire.



Tribune de la Majorité municipale

LR, UDI, sans étiquette

Les oubliés

Jean-Yves Le Naour, historien, a signé en 2017 l'ouvrage *Les Oubliés de l'Histoire*. Il rappelle qu'à côté des grandes figures de proue, des êtres ordinaires ont eux aussi « fait » l'Histoire. Il a voulu narrer les destins de ces « oubliés » qui éclairent d'un jour nouveau la vie politique ou sociétale du XX^e siècle.

Le 16 octobre 2020, la France fut victime d'un attentat ignoble. Des actes isolés répétés qui visent désormais des symboles. Une guerre politique idéologique orchestrée par des fondamentalistes qui n'ont d'autres objectifs que de diviser au sein des démocraties occidentales.

En France, chaque fois que le terrorisme a frappé, les élus locaux de la République ont pris leurs responsabilités. Ils ont déployé des moyens. Ils ont accompagné leurs administrés. Ils ont rempli leur mission. Dans ces circonstances exceptionnelles, dramatiques, traumatisantes, même pour un élu, heureusement devrions-nous dire, l'État a toujours affirmé sa présence, apporté son soutien, proposé son aide à ces territoires meurtris. À Paris, à Nice, à Saint-Étienne-du-Rouvray ou encore à Magnanville, il fut présent physiquement et moralement.

L'attentat dont a été victime Samuel Paty a cette particularité d'avoir visé des symboles de la République : le sanctuaire qu'est le collège situé à Conflans-Sainte-Honorine, le savoir, la laïcité, la liberté, mais dont l'acte ultime, cette barbarie inouïe, s'est joué ailleurs, dans une commune limitrophe, la nôtre, Éragny-sur-Oise.

Doit-on considérer que les victimes collatérales de cette barbarie ne sauraient être que les professeurs de ce collège, et plus généralement des collèges de France ? Faut-il négliger celles et ceux qui ont été « aux premières loges » de cette tragédie ? Peut-on ignorer les voisins, les coéquipiers, les passants, les riverains, tous terriblement bouleversés, aux stigmates multiples presque indélébiles ?

Les élus en gestion, le maire d'une Ville, qui essuient sur leur commune un attentat ne devraient jamais se retrouver seuls face à cette barbarie aux incidences multiples et complexes. Les mesures à prendre, les moyens à consacrer et l'accompagnement psychologique sont incontestablement inédits. Les élus locaux assument toutes leurs responsabilités. Ils savent qu'il s'agit de leur devoir. Ils agissent avec dévouement et sans relâche parce qu'ils l'ont choisi. Mais rappelons qu'ils ne sont pas des surhommes face à l'effroyable, face à ces questions infinies dont les réponses échappent en pareille circonstance même à ceux qui nous gouvernent.

À l'exception d'un échange avec le Premier ministre péniblement obtenu grâce à l'action du député Antoine Savignat et du président du Sénat Gérard Larcher, Éragny-sur-Oise a été oubliée. Oubliée par le président de la République. Oubliée par les médias. Pourtant, elle participe encore à soigner les blessures de cet attentat à Éragny-sur-Oise, elle participe donc à panser les maux d'une France encore sous le choc. Elle joue pleinement son rôle, isolée mais déterminée. Ses élus et leurs administrés sont finalement de ces êtres ordinaires qui font l'histoire.

L'opposition pourra toujours exprimer son effroi. Mais elle ne pourra jamais nier, qu'elle aussi, n'aura pas été au rendez-vous de ce drame auprès des Éragniens, au moins en soutien de la majorité qui attend encore un message, ne serait-ce qu'un appel. Finalement la déclaration qu'elle a faite lors du dernier conseil peut lui être opposée. Il y a en effet dans son silence « des accents de cécité et de surdité [...] devant le désarroi humain, les besoins de solidarité, d'encouragement [...] ».

Tribune du groupe minoritaire

Trois attentats odieux revendiqués par les mouvances islamistes, perpétrés ces dernières semaines dans notre pays, nous rappellent que les ennemis de notre civilisation sont toujours présents et actifs.

Décapiter de sang-froid un enseignant du collège conflanais du Bois d'Aulne et mettre en scène, aux limites de notre ville, la barbarie la plus sauvage contre un habitant d'Éragny, s'attaquer à des journalistes, assassiner des fidèles de la religion catholique à Nice, c'est vouloir saper les principes fondamentaux de la démocratie qui fondent l'unité de notre Nation.

C'est parce qu'il exerçait avec passion son métier d'enseignant, qu'il s'attachait à éveiller les esprits de ses élèves, qu'il voulait faire comprendre et vivre les notions essentielles de la liberté d'expression en développant la conscience des enfants que Samuel Paty, « noble citoyen d'Éragny » a été assassiné par ceux qui refusent de reconnaître les valeurs républicaines de notre société.

Au-delà des fortes émotions suscitées par de tels actes, il nous appartient de poursuivre l'action de notre concitoyen.

Pour cela, nous nous devons d'agir ensemble, sans amalgames ni exclusions, pour faire bloc contre tout communautarisme extrémiste qui organise et manipule des fanatiques, pour imposer des principes obscurs et rétrogrades, et contre toutes les tentatives d'opposer entre eux les habitants de notre pays.

Yannick Maurice, Pierre Mathevet, Sylvie Morelle

Élus **Éragny Printemps 2020**

eragnyprintemps2020@gmail.com



ÉRAGNY LE MAG n° 33 – Novembre/Décembre 2020

Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert — Direction de la Communication : com@eragny.fr 01 34 48 35 34 — Conception : Agence Aire/ Groupe Rouge Vif — Rédaction : Léa Vergnes — Charlotte Riguera — Audrey Deloison — Mise en page : Dominique Nseir — Publicité : LVC Communication — 06 80 71 07 07 — Crédits photos : Photothèque municipale — Freepik — Frank Petiton — Impression : Deja Link/PDI — 8500 exemplaires sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC



Permanence funéraire 24h/24 - 7j/7

01 34 64 17 53

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

Votre agence la plus proche est située au :

13 place du 8 mai 1945 - 95610 ÉRAGNY

Asnières-sur-Seine
Chanteloup-les-Vignes

Colombes
Triel-sur-Seine / Éragny-sur-Oise

Carrières-sous-Poissy
Conflans-Sainte-Honorine



Régie publicitaire

exclusive du magazine de la ville
d'Éragny-sur-Oise.



Pour tout conseil / ou

réservation de votre espace publicitaire,

**contactez Pascal GAUTHIER
au 06 80 71 07 07...**

**Féeries, de Noël
à Éragny**

Plus d'infos
sur eragny.fr

Noël en lumière

Concours de décorations
et d'illuminations des
jardins et des balcons

**Inscription
jusqu'au 13 déc.**

Collecte de jouets

Par le CME et le CMJ
Dépôt des jouets
à la Maison de la Challe

Du 4 au 14 déc.

Courrier au Père Noël

Postez vos lettres
à l'hôtel de ville
et à la ludothèque

Du 4 au 18 déc.

Univers Primeurs
Le spécialiste du frais

20 ANS
DU 23 AU 29 NOVEMBRE

DE VOTRE PRIMEUR, FROMAGER, BOUCHER...

**DES PROMOS EXCLUSIVES, DES CADEAUX...
ET TOUJOURS LA QUALITÉ UNIVERS PRIMEURS !**

RENDEZ-VOUS DANS L'UN DE NOS MAGASINS

ÉRAGNY : 196 RUE DE L'AMBASSADEUR 95610 ÉRAGNY
OSNY : 87 RUE D'ENNERY 95520 OSNY

VIVEZ-NOUS

© 2019 Univers Primeurs. Tous droits réservés. Pour plus d'informations sur nos produits et services, visitez notre site internet : www.universprimeurs.fr. Univers Primeurs est une marque de produits frais et légumes. C'est pourquoi nous nous engageons à vous offrir la meilleure qualité. Univers Primeurs est une marque de produits frais et légumes. C'est pourquoi nous nous engageons à vous offrir la meilleure qualité. Univers Primeurs est une marque de produits frais et légumes. C'est pourquoi nous nous engageons à vous offrir la meilleure qualité.

petits-fils
services aux grands-parents

Réseau national d'aide à domicile

AIDE AUX REPAS
GARDES DE JOUR ET/OU NUIT
AIDE À L'AUTONOMIE
AIDE MÉNAGÈRE

01 84 27 06 85
13 les Maradas Verts - 95300 Pontoise

pontoise@petits-fils.com